

Chapitre 2: les Acteurs et Rôles dans la Construction

- Le **maître d'ouvrage** d'un projet de construction peut être un particulier ou un professionnel du secteur public ou privé. Il s'agit du **commanditaire qui est à l'origine de la demande du projet de construction**, autrement dit : le client.
- Le rôle du maître d'ouvrage se résume à quelques missions qui ne requièrent aucune compétence technique :
- Établir et communiquer ses besoins,
- Réaliser un cahier des charges complet,
- Définir le délai et le budget des travaux.
- Le maître d'ouvrage détient le pouvoir de décision final et se charge de payer les factures. Le client se fait généralement accompagné d'un maître d'œuvre qui le conseille dans toutes ses prises de décisions.

L'architecte

- L'**architecte** est généralement le **premier interlocuteur du maître d'ouvrage**.
- L'architecte est chargé par le client de **concevoir et de dessiner le projet architectural** afin de répondre au cahier des charges. Le projet établi définit l'implantation, la composition, l'organisation ainsi que le choix des matériaux de la construction.
- La mission de l'architecte peut se limiter à concevoir le projet de construction contenu dans un permis de construire. Le client se charge ensuite de contacter les différents corps de métier pour réaliser les travaux ou les réaliser lui-même.
- Le client peut également décider de faire appel à un architecte pour concevoir le projet, mais également pour remplir une mission de maîtrise d'œuvre complète.
- L'architecte conseille, accompagne et représente le maître d'ouvrage de la conception au suivi des travaux jusqu'à la livraison.

Le maître d'œuvre

- Le **maître d'œuvre est le chef d'orchestre du projet de construction.**
- Le plus souvent, l'architecte est le maître d'oeuvre, mais cette fonction peut également être assurée par le BET, des maîtres d'œuvre indépendants, ou le maître d'ouvrage lui-même.
- Sa mission est de **coordonner les travaux** et de s'assurer du bon déroulement de ces derniers sur le chantier. Il accompagne et conseille le maître d'ouvrage durant tout le chantier.

Le bureau d'études techniques (BET)

- Un **bureau d'études techniques** est une entreprise composée de techniciens et d'ingénieurs disposant de connaissances techniques très pointues.
- Le BET est chargé de **réaliser des calculs et de dessiner des plans de structure** en tenant compte des contraintes techniques imposées par l'architecte. Les bureaux d'études techniques peuvent travailler sur des projets industriels ou des projets résidentiels.
- Les principales missions d'un BET sont :
 - Émettre des recommandations à la suite d'analyses et de calculs réalisés en amont,
 - Proposer des solutions afin de respecter les contraintes techniques du projet,
 - Réaliser un plan en 3D du projet de construction.

Le géotechnicien ou bureau d'études de sol

- Le **bureau d'études de sol**, aussi appelé **bureau d'études géotechniques**, est une entreprise qui a pour mission d'analyser la nature et la résistance du sol sur lequel un bâtiment est construit.
- Les résultats obtenus à la suite de l'étude géotechnique permettent d'**adapter les dimensions et le type de fondations nécessaires pour assurer la stabilité et la sécurité du bâtiment.**
- Le géotechnicien réalise plusieurs missions :
 - Analyse de la résistance des sols,
 - Rédaction d'un rapport sur l'existence de dangers potentiels,
 - Émettre des recommandations pour assurer la stabilité de la construction,
 - Analyser la composition des sols,
 - Etc.
- Il s'agit d'un **intervenant déterminant pour assurer la faisabilité et la sécurité de l'ouvrage.**

Le bureau de contrôle technique ou le contrôleur technique (CT)

- Le rôle du **bureau de contrôle** est de s'assurer du **respect des normes durant les phases de conception et de travaux**. Il vérifie les calculs, les plans d'architecte et du BET. Le bureau de contrôle est le référent technique du maître d'ouvrage.
- Le contrôleur technique vérifie la conformité aux normes et la solidité de la construction afin d'assurer la sécurité des personnes.
- Le contrôleur technique peut également vérifier des éléments spécifiques à la demande du maître d'ouvrage :
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- L'isolation thermique et/ou acoustique,
- Le respect des normes parasismiques,
- Les performances énergétiques,
- Etc.

Le coordonnateur SPS : intervenant chargé de la sécurité dans un projet de construction

- La mission du **coordonnateur SPS** est d'**assurer la sécurité et la protection de la santé** de l'ensemble des intervenants qui travaillent sur le chantier.
- Pour remplir sa mission, le coordonnateur SPS :
- Analyse les risques liés à l'activité de plusieurs entreprises sur le chantier,
- Met en place des mesures de prévention,
- Vérifie que les règles élémentaires de sécurité sont respectées.
- Un coordonnateur SPS doit obligatoirement être nommé dès que deux entreprises différentes interviennent sur le même chantier.

L'OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination)

- L'**OPC** est un professionnel qui a pour mission de **s'assurer que les travaux sont réalisés dans le respect du budget et des délais fixés dans le cahier des charges.**
- Pour accomplir sa mission, l'OPC est amené à optimiser la gestion des ressources, la communication entre les différents intervenants sur le chantier et l'organisation des tâches à effectuer.

L'AMO (Assistance Maîtrise d'Ouvrage)

- L'**AMO** est là pour aider le maître d'ouvrage dans toutes ses tâches : études, cahier des charges, contrats, coordination des intervenants, réception, etc.
- Par son expertise et ses propositions, l'AMO permet au maître d'ouvrage de gagner du temps et lui assure que l'ouvrage construit répond bien à son besoin.

L'importance de la coordination entre les différents acteurs

- 1. ****Gestion du projet : **** La construction est un processus complexe qui implique de nombreuses étapes, de la conception à la réalisation. Chaque acteur a des tâches spécifiques à accomplir à des moments précis. La coordination garantit que ces tâches s'alignent correctement et que le projet avance selon le calendrier.

- 2. ****Prévention des erreurs et des retards : **** Les erreurs dans la conception, l'exécution ou la coordination peuvent entraîner des retards coûteux. En coordonnant les efforts de chaque acteur, il est possible d'identifier et de corriger les problèmes potentiels avant qu'ils ne deviennent des obstacles majeurs.
- 3. ****Optimisation des ressources : **** La coordination permet de maximiser l'utilisation des ressources, y compris la main-d'œuvre, les matériaux et l'équipement. Cela réduit les coûts inutiles et contribue à la rentabilité du projet.
- 4. ****Respect des normes et réglementations : **** La construction est soumise à de nombreuses normes de sécurité, de qualité et environnementales. La coordination entre les acteurs est essentielle pour garantir que ces normes sont respectées à toutes les étapes du projet.

- 5. ****Communication transparente : **** La coordination encourage une communication ouverte et transparente entre les acteurs. Cela favorise la résolution rapide des problèmes, l'alignement sur les objectifs du projet et la prise de décisions éclairées.
- 6. ****Satisfaction du maître d'ouvrage : **** La coordination efficace est essentielle pour répondre aux besoins et aux attentes du maître d'ouvrage. Un projet bien coordonné est plus susceptible de se terminer à temps, dans le budget et conforme aux spécifications du MO.
- 7. ****Réduction des risques : **** La coordination permet d'identifier et de gérer les risques plus efficacement. En reconnaissant les problèmes potentiels à l'avance, il est possible de prendre des mesures pour les minimiser.

- 8. **Qualité du produit final :** Une coordination adéquate garantit que chaque aspect de la construction est réalisé avec précision et en conformité avec les normes. Cela se traduit par un produit final de haute qualité et une meilleure durabilité.
- 9. **Économies de temps et d'argent :** La coordination efficace réduit les retards, les erreurs coûteuses et les litiges. Cela peut se traduire par des économies de temps et d'argent significatives tout au long du projet.
- En résumé, la coordination entre les acteurs dans le domaine de la construction est essentielle pour garantir le succès d'un projet. Elle contribue à la gestion efficace du projet, à la prévention des erreurs, à la satisfaction du maître d'ouvrage, à la qualité du produit final, à la réduction des risques et aux économies de coûts. Une communication ouverte et une collaboration entre les acteurs sont les clés d'un projet de construction réussi.